



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	14 ^{ème}
Nom de site	CI316638	Numéro	T15875
Adresse du site	2-4, square Auguste Renoir	Hauteur	R + 13 (41,35 m)
Bailleur de l'immeuble	Social La Sablière	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence LTE 700 avec changement d'antennes sur un site 2G/3G/4G.		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	12/07/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	22/11/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	22/01/2019
Historique et contexte	Avis favorable CCTM du 12/07/2013

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement de la fréquence (ajout 700 MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres 5 m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 2° et 14°
Estimation	0° < 1V/m ; 120° < 3V/m ; 240° < 1V/m	Vis-à-vis (25m)	R+10 azimut 0°
Divers	Établissements particuliers < 2,2 V/m		

Incidence visuelle

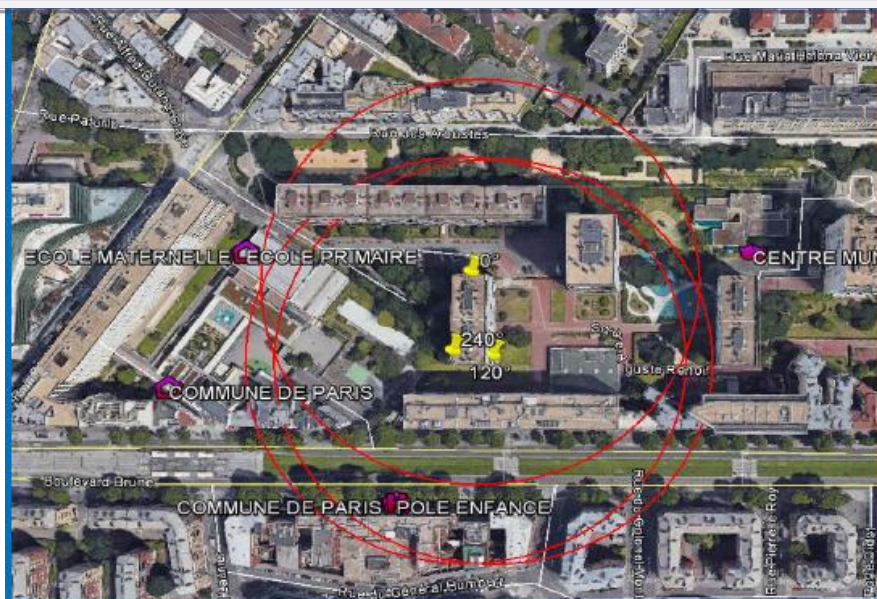
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer trois des six antennes quadri-bandes existantes par trois antennes hepta-bandes en lieu et place. Les trois antennes bi-bandes resteront inactives.		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés au pied des antennes pour S1, S2 et S3. Ces coffrets seront invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	42,80 m		

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

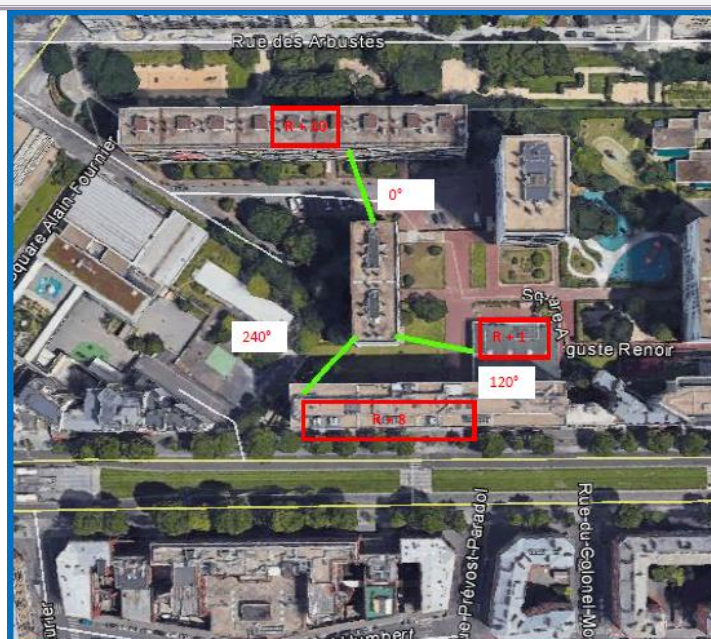
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Institut Paris Brune – Activité Hospitalière	26 Boulevard Brune	R+5	Non	83.87m	2.159V/m - 5.23%
Ecole Alain Fournier – Ecole élémentaire et maternelle	1 Square Alain Fournier	R+4	Non	109.4m	1.23V/m - 3%
Halte-Garderie Municipale André Lichtenberger – Crèches et garderies	4 Square Andrée Lichtenberger	R+0	Non	133m	1.42V/m - 3.45 %

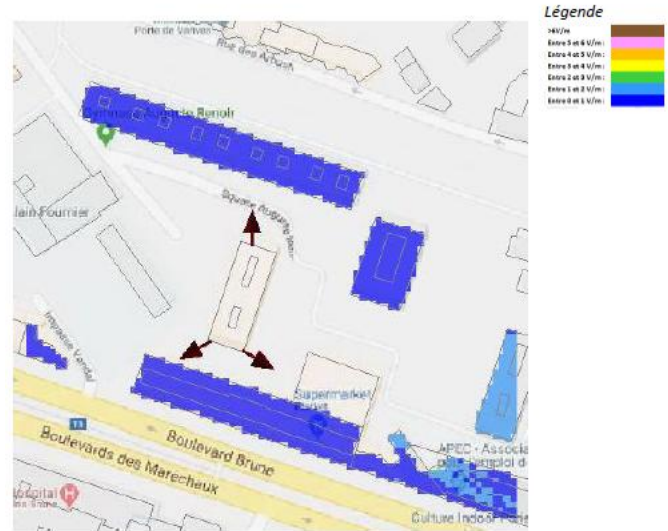
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

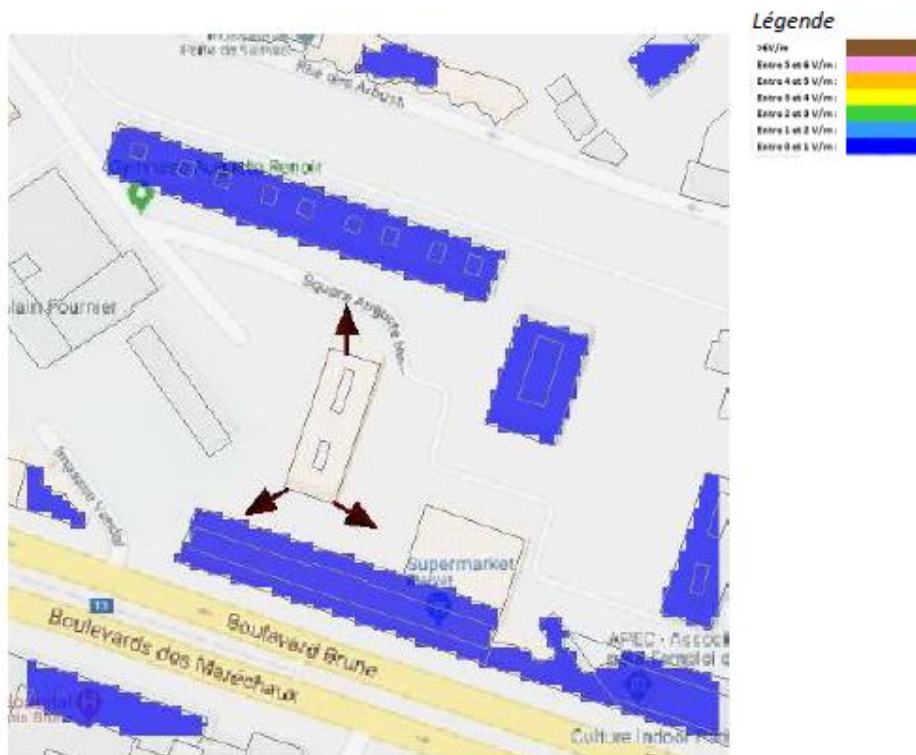


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 0-1 V/m. La hauteur correspondante est de 31,5 m.
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 0-1 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



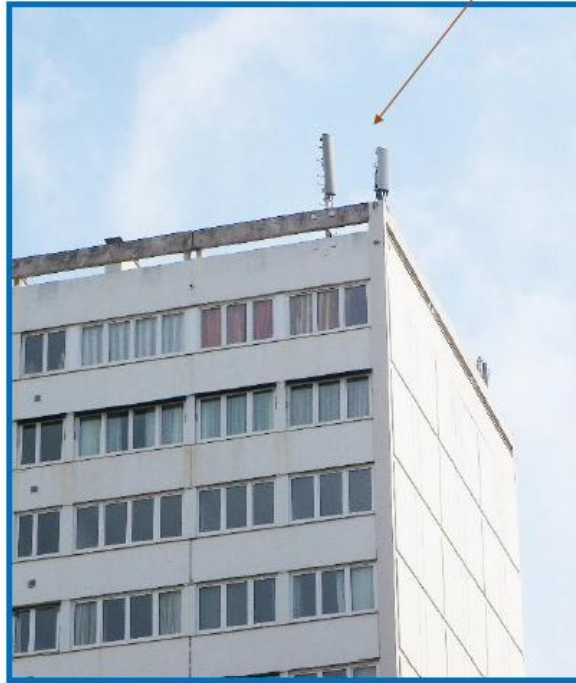
	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 0-1 V/m	entre 2-3 V/m	entre 0-1 V/m
Hauteur	31,5 m	25,5 m	22,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

Antennes BYTEL



Changement antennes de tailles identiques → Pas de changement par rapport à l'existant, les boitiers installés sont invisibles depuis la rue

Antennes BYTEL





Vue des Azimuts

